

Annonce d'emploi

SMAEP KBA

Technicien(ne) Eau Potable

Cadres d'emplois : Techniciens territoriaux

Descriptif de l'emploi :

Vous êtes à la recherche d'une nouvelle expérience professionnelle rimant avec autonomie, adaptabilité, et sens du service public...

Et si vous rejoignez un syndicat dont le leitmotiv est celui de servir au mieux et avec le plus de réactivité possible une qualité d'eau optimale sur l'ensemble de son territoire ?

Le SMAEP du Kreiz Breizh Argoat

Le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Kreiz Breizh Argoat a été créé le 1er janvier 2019.

Comptant 41 communes et 28 272 habitants, le territoire sur lequel est implanté ce syndicat est vaste et rural avec quelques secteurs urbains.

Il s'agit d'un syndicat mixte fermé, un service public industriel et commercial ayant uniquement la compétence eau sur son territoire (production, adduction et distribution), il est mixte car composé de communes situées sur le territoire de 4 EPCI.

Les délégataires SAUR et VEOLIA gèrent et entretiennent le réseau et les ouvrages : stations de pompage, réservoirs, surpresseurs, stabilisateurs de pressions... Ils gèrent l'ensemble de la relation client, à savoir la facturation, l'abonnement, et le raccordement, ainsi que l'entretien du réseau (intervention pour les fuites et casses de canalisations, entretien et maintenance des châteaux d'eau et stations de pompage...)

Les élus représentant des communes votent le budget de renouvellement des conduites et de gros travaux sur les ouvrages (stations, réservoirs, puits...) ils décident de la programmation des travaux.

Le Syndicat est composé d'un Président, 5 Vice-Présidents, un bureau et un comité syndical. Actuellement, 3 agents travaillent au SMAEP KBA.

Dans le cadre de la compétence eau potable du syndicat, vous assistez la Responsable des services dans les missions administratives et techniques nécessaires à leur fonctionnement.

Missions et activités

Sous la responsabilité de la responsable des services, vous avez en charge :

- Réalisation DT/DICT préalable aux travaux,

- Rédiger des cahiers des charges / documents de consultation dans le cadre des marchés publics, demande de devis,
- Le suivi des travaux sur les réseaux et ouvrages du syndicat, avec ou sans maîtrise d'œuvre externe jusqu'à la réception et reporting,
- Fuites sur les réseaux et intervention rapide des délégataires pour leur réparation,
- La rédaction de courriers, de comptes rendus et notes techniques, mémoires,
- Le suivi de plannings et de tableaux de bord.
- Mise en œuvre des actions sur les périmètres de protection de captage (identification des ouvrages, animation agricole, devis projet PPC, révision des PPC, ...) et suivi des actions avec les partenaires (mairie, agriculteurs, particuliers).

Vous participez à :

- A la mise en œuvre des programmes d'études et de travaux d'investissement et fonctionnement,
- Au contrôle des délégations de service public,
- Au suivi financier des opérations,
- A la veille technique et juridique,
- Au schéma directeur en cours de la collectivité.

Profil recherché

Diplôme : BAC + 2 à BAC + 3 (GEMEAU, métiers de l'eau, licence pro, génie procédés, électrotechnique...),

Permis B obligatoire.

Pour exercer de manière autonome vos missions, il est attendu de vous les compétences suivantes :

*En termes de savoirs :

- Connaissances de l'environnement territorial, enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques (notamment du secteur de l'eau)
- Connaissances des risques juridiques et financiers liés à la gestion locale
- Connaissances des règles et procédures budgétaires et comptables de la comptabilité publique
- Connaissance des règles relatives à la commande publique (Code de la commande publique)
- Connaissances réglementaires en matière d'urbanisme, de maîtrise d'ouvrage publique et de maîtrise d'œuvre

*En termes de savoirs faire (technicité et maîtrise)

- Capacité à animer des réunions
- Capacité à suivre des chantiers et faire respecter les consignes de sécurité
- Aisance dans la lecture cartographique nécessaire – connaissance des principaux logiciels appréciée
- Rédaction des pièces techniques des dossiers de consultations, analyse des offres
- Stratégie patrimoniale
- Connaissances des méthodes d'analyse et de diagnostic
- Gestion de projet
- Utilisation des logiciels et outils informatiques : bureautique, SIG (QGIS).

*En termes de savoirs être

- Qualités relationnelles avec l'ensemble des interlocuteurs : élus, abonnés, communes, délégués et autres partenaires.
- Capacité à travailler en équipe et capacité à travailler en autonomie
- Qualités rédactionnelles
- Capacité à rendre compte
- Capacité d'adaptation aux interlocuteurs
- Organisation, précision, rigueur
- Sens de l'analyse, capacités de synthèse
- Capacité à être force de proposition,
- Diplomatie et pédagogie.

Conditions de recrutement

* Recrutement statutaire sur les cadres d'emplois des Techniciens lauréats sur liste d'aptitude ou à défaut par voie contractuelle

* Poste à temps complet 35h00

* Lieu de travail : 2 rue Gustave LAUNAY, 22 480 SAINT-NICOLAS-DU-PELEM

* Véhicule de service à disposition pour vos déplacements

Poste à pourvoir : 15/04/2024

Date début de publicité : 12/02/2024

Date fin de publicité : 31/03/2024

Date limite de candidature : 31/03/2024

Date prévue pour l'entretien d'embauche des candidats : 1^{ère} quinzaine d'avril

Contact et informations complémentaires

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, vous pouvez adresser votre candidature comportant une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi que votre dernière situation administrative (le cas échéant) **par voie électronique** à l'adresse suivante : smkbaep@orange.fr avant le **31/03/2024** (date de clôture de l'appel à candidatures).

Si vous souhaitez recevoir des informations complémentaires sur le poste, vous pouvez contacter le Syndicat par téléphone au 02 96 36 38 09.

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.